



La contribution de l'analyste politique et consultant Tv, David Eboutou, au Grand Dialogue National convoqué récemment par le président Paul Biya aura été, dit-il, « de demander la libération de nombreux cas d'injustices flagrants comme celui de Jean-Marie Atangana Mebara ».

Dans une publication sur sa page facebook, l'ancien consultant d'Afrique Média et Vision 4, revient sur le grand dialogue national convoqué par le chef de l'Etat, et la nécessité pour ce dernier de « réparer » certains « injustices », comme la détention de l'ancien secrétaire général de la présidence de la république Jean Marie Atangana Mebara.

Intégralité de sa sortie

CES INJUSTICES QUI DOIVENT ABSOLUMENT ÊTRE RÉPARÉES PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : LE CAS DE JEAN-MARIE ATANGANA MEBARA DÉTENU INJUSTEMENT À LA PRISON CENTRALE DE YAOUNDÉ...

S'il y'a quelqu'un aujourd'hui qui subit de façon tout à fait injustifiée une détention extrêmement abusive qui dure déjà depuis 12 ans, c'est bel et bien Jean Marie ATANGANA MEBARA.

Ancien Cadre, sous-directeur et directeur au Ministère de la fonction publique et du plan, puis

tout premier Directeur Général de l'ISMP juste après le départ des canadiens, ce qui le mènera aux fonctions successivement aux fonctions de Ministre de l'enseignement supérieur, Ministre d'État Secrétaire Général à la présidence de la République et Ministre des Relations Extérieures, Jean-Marie Atangana Mebara a vu sa vie s'arrêter en 2008.

À la vérité, victime de sa grande compétence et de sa loyauté manifeste à l'endroit du Président de la République, Jean Marie Atangana Mebara sera victime d'une jalousie inouïe de la part de certains proches du Président de la République qui y verront un potentiel successeur et challenger de leurs intérêts.

Tout partira donc d'une réunion fin 2006 qui se tiendra à Sangmelima et à laquelle prenaient part une bonne brochette d'élites du Dja Et Lobo se réclamant de l'entourage direct du Président de la République. C'est dans cette réunions que se décidera l'arrêt de mort de Jean Marie Atangana Mebara. Au sortir de cette réunion, on avait entendu un ponte du régime qui avait fait de la fonction de ministre son deuxième prénom répéter à plusieurs reprises : " Se ki mingo a te! Bi yene!" traduction : " Pas ce gamin! On verra !". Ainsi se déclencheront les ennuis judiciaires de Mebara dont l'entourage de Paul Biya avait tout fait d'entretenir des fantasmes auprès de lui à travers des prétendues ambitions politico- présidentielistes.

Tout avait donc été décidé. Il fallait donc trouver une entourloupe pour faire gober aux camerounais une histoire de détournements à dormir debout et livrer Jean Marie Atangana Mebara comme victime expiatoire !

Alors que les réseaux obscurs se mettent en place pour le broyer définitivement et sans y laisser de traces, tout démarre le 1er août 2008 quand il est convoqué par la police judiciaire pour répondre des accusations de malversations financières relatives à l'achat de l'avion présidentiel. L'ancien secrétaire général sera retenu dans les locaux de la Police Judiciaire et sera déféré 05 jours plus tard à la prison centrale de Yaoundé-Kondengui.

Cet "entourage " du président avait donc réussi. Pire, ils avaient réussi à créer une chimère qu'ils ont servi à l'opinion publique à l'aide d'une presse extrêmement corrompue qu'ils prendront soin d'instrumentaliser. Ils appelleront cette chimère " LE G11". Ils avaient fait croire au peuple affamé qu'un groupuscule de collaborateurs du président voulait opérer un coup d'État de l'intérieur pour prendre sa place. Ils avaient distribué beaucoup d'argent à la presse pour sacrifier à l'autel de leurs intérêts ego-ventristes de grands serviteurs de l'État dont le seul reproche qu'on pouvait leur faire n'était que leur grande compétence !

Plongé dès lors dans un véritable traquenard judiciaire, le Maître de conférences, Jean Marie Atangana, après avoir été condamné au Tribunal de Grande Instance mobilisera tous les moyens de droit en 2012 et sera déclaré non coupable et blanchi avec ordre de mise en libération immédiate à la cour d'appel du Centre.

Son ordre de mise en libération immédiate ne sera jamais respecté. Il y est toujours détenu jusqu'à ce jour ! Depuis ce moment, ces bourreaux dont certains qui l'y ont rejoint depuis quelques temps vont lui imposer de nager dans un océan judiciaire sans fin.

Le 12 mai 2014, la Commission des droits de l'homme et des peuples de l'Union africaine se

saisira de son dossier et sommerá l'État camerounais de le remettre en liberté immédiate et qu'une indemnisation de 400 millions de FCfa lui soit versée pour détention arbitraire à titre de dédommagement.

Ces recommandations sont restées sans suite jusqu'à ce jour. Au moment où notre pays voudrait s'inscrire dans une dynamique d'apaisement et de détente avec la décision du Président de la République de mettre un terme aux poursuites de nombreux prisonniers multi-partisans, il est extrêmement important que le Président de la République lui-même répare les torts causés par certains qui ont instrumentalisé nos institutions aux fins d'intérêts personnels. Ma contribution au Grand Dialogue National aura été de demander la libération de nombreux cas d'injustices flagrants comme celui de Jean-Marie Atangana Mebara.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, RÉPAREZ CETTE INJUSTICE EN LIBÉRANT JEAN MARIE ATANGANA MEBARA !

David Eboutou
